

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

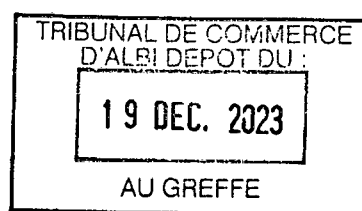
Numéro de gestion : 2002 B 00094 Numéro SIREN : 441 864 212 Nom ou dénomination : A.C.P. MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2023 sous le numéro de dépôt 4742

ACP Menuiserie Sarl

Comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



2302 B 94

ACP Menuiserie Sarl

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 328	2 328		
		Fonds commercial (1)	22 400		22 400	22 400
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	24 728	2 328	22 400	22 400
	Immobilisations corporelles	Terrains	14 351	10 740	3 611	4 487
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	25 290	21 185	4 104	4 427
		Autres immobilisations corporelles	128 985	112 892	16 092	11 756
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	168 627	144 819	23 808	20 670
		Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations		170		170	170
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		667		667	667
	TOTAL		837		837	837
Total de l'actif immobilisé			194 193	147 147	47 045	43 908
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	55 671		55 671	50 073
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL	55 671		55 671	50 073	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	31 725		31 725	24 222
		Autres créances	51 228		51 228	16 828
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	82 954		82 954	41 051		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	351 294		351 294	399 558		
TOTAL	351 294		351 294	399 558		
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			489 920		489 920	490 683
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			684 114	147 147	536 966	534 591
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					667	667
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

ACP Menuiserie Sarl

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 30 500)	30 500	30 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 050	3 050
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	178 081	67 371
	Report à nouveau		33
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	54 987	170 676
	Situation nette avant répartition	266 619	271 631
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		266 619	271 631
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 073	8 403
	Emprunts et dettes financières divers (3)	60 889	63 801
	Total	63 962	72 204
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	5 260	91 636
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 299	15 576
	Dettes fiscales et sociales	39 581	83 401
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 483	140
	Instruments de trésorerie		
Total		84 365	99 119
	Produits constatés d'avance	116 760	
Total des dettes et des produits constatés d'avance		270 347	262 959
	Écart de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF		536 966	534 591
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	265 087	171 323
	(3) dont emprunts participatifs		

ACP Menuiserie Sarl

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	1 214 100		1 214 100	1 620 379
	- Services	35 852		35 852	9 357
	Chiffre d'affaires net	1 249 952		1 249 952	1 629 736
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			2 243	9 552
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1	3
	Autres produits				
Total				1 252 197	1 639 293
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			681 516	848 853
	Variation de stocks			-5 598	-19 335
	Autres achats et charges externes (3)			185 838	182 472
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 152	9 330
	Salaires et traitements			236 959	294 534
	Charges sociales			85 148	111 873
	Dotations amortissements			7 662	11 327
	d'exploitation sur immobilisations				
Autres charges	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
Total				1 199 780	1 439 064
Résultat d'exploitation			A	52 416	200 228
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			18 270	22 054
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			18 270	22 054
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			619	335
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				619	335
Résultat financier			D	17 651	21 719
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (±A±B-C±D)			E	70 067	221 943

ACP Menuiserie Sarl

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	141	6 780
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	141	6 780
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 615	781
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 615	781
Résultat exceptionnel		F	
		-1 474	5 999
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		13 606	57 271
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		54 987	170 676
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	-569	-840
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SARL ACP Menuiserie Sarl

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2022

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

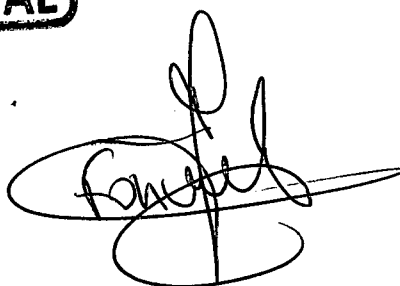
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. M. S.', written over a horizontal line.

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
Augmentations.....	2
Diminutions.....	2
2.1.3. Immobilisations financières	3
Augmentations.....	3
Diminutions.....	3
2.1.4. Stocks.....	3
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	3
2.1.5. Produits à recevoir.....	3
2.1.6. Créances	4
2.2. Passif.....	5
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	6
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.4. Charges à payer	8
3. Informations relatives au compte de résultat	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	2 300	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	8 500	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-

	TOTAL
--	-------

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		667	667	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		31 726	31 726	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		60	60	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	41 762	41 762	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	9 172	9 172	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		235	235	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL		83 622	83 622	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	30 500	-	-	30 500
Primes, réserves et écarts	70 422	110 710	-	181 132
Report à nouveau	34	-	34	-
Résultat	170 676	54 987	170 605	54 987
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	271 632		115 723	266 619

Le capital est composé de 3050 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	3 073	3 073	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	40 300	40 300	-	-
Personnel et comptes rattachés	13 109	13 109	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	23 127	23 127	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-

TVA	3 122	3 122	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	224	224	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	60 889	60 889	-	-
Autres dettes	4 484	4 484	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	116 760	116 760	-	-
TOTAL	265 088	265 088	-	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	493
RRR à accorder, avoirs à établir	4 484
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	9 824
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	14 801

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	1 214 100	-	1 214 100
- Services	35 853	-	35 853
Chiffre d'affaires net	1 249 953	-	1 249 953

A.C.P. MENUISERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 30.500 euros
Siège social : 3 chemin de Mézard, 81000 Albi
441 864 212 RCS Albi

(Ci-après la « **Société** »)

RAPPORT DU GÉRANT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société lui a permis de réaliser un chiffre d'affaires d'un montant net de 1.249.952,95 euros pour un résultat bénéficiaire d'un montant de 54.987,26 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif principal pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 sont de poursuivre notre activité tout en maîtrisant nos charges d'exploitation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.249.952,95 euros contre 1.629.736,58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,30%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2.244,50 euros contre 9.556,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -76,51%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 675.918,27 euros contre 829.517,58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,52%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 182.838,57 euros contre 182.472,36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,84%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8.152,24 euros contre 9.330,73 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,63%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 236.959,08 euros contre 294.534,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,55%.

Le montant des charges sociales s'élève à 85.148,75 euros contre 111.873,55 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,89%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7.662,24 euros contre 11.327,94 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,36%.

Le montant des autres charges s'élève à 101,57 euros contre 7,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.199.780,72 euros contre 1.439.064,46 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,63%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 52.416,73 euros contre 200.228,63 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -73,82%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 17.651,22 euros (21.719,50 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 70.067,95 euros contre 221.948,13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -69,43%.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -1.474,69 euros (5.999,05 euros pour l'exercice précédent) et d'un impôt sur les sociétés de 13.606 euros (57.271 euros pour l'exercice précédent), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 54.987,26 euros contre 170.676,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67,78%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 536.966,64 euros contre 534.591,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,44%.

Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir (i) approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 54.987,26 euros et (ii) affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice en totalité au compte « autres réserves » 54.987,26 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 266.619,02 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle les distributions effectuées au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Montant <u>éligible</u> à l'abattement de 40%	Montant <u>non éligible</u> à l'abattement de 40%
31.12.2021	60.000 €	-	60.000 €
31.12.2020	80.000 €	-	80.000 €
31.12.2019	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

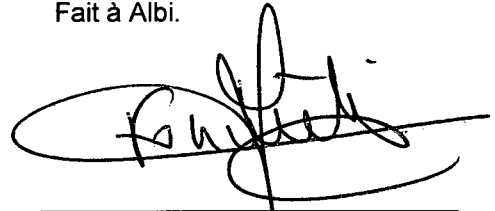
Je vais vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Je vous propose également de bien vouloir statuer sur la rémunération du gérant de la Société et lui donner quitus de sa gestion.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Albi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jonathan Fonvieille', written over a horizontal line.

Monsieur Jonathan Fonvieille
Gérant de la Société

A.C.P. MENUISERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 30.500 euros
Siège social : 3 chemin de Mézard, 81000 Albi
441 864 212 RCS Albi

(Ci-après la « **Société** »)

RAPPORT SPÉCIAL DU GÉRANT
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

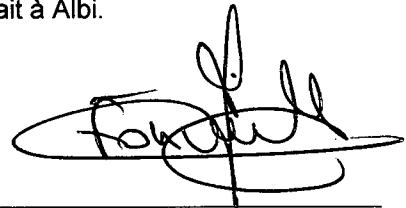
Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, je porte à votre connaissance que les conventions ci-dessous ont été conclues au cours d'un exercice antérieur et poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de gestion de trésorerie avec la société SARL JAK ;
- Convention d'avances en compte courant avec la société SARL ALLUCLE.

Fait à Albi.



Monsieur Jonathan Fonvieille
Gérant de la Société

A.C.P. MENUISERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 30.500 euros
Siège social : 3 chemin de Mézard, 81000 Albi
441 864 212 RCS Albi

(Ci-après la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente septembre,
A seize heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la Société.

Sont présentes :

- La société JAK, titulaire de 2.440 parts sociales en pleine propriété
Représentée par Monsieur Jonathan Fonvieille.
- La société ALLUCLE, titulaire de 610 parts sociales en pleine propriété
Représentée par Monsieur Stéphane Aldebert.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 3.050 parts sociales, soit plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les associés étant tous présents, et s'estimant parfaitement informés des décisions à prendre, renoncent expressément au délai de convocation de quinze jours figurant dans les statuts de la Société.

L'assemblée est présidée par la société JAK, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Monsieur Jonathan Fonvieille, gérant non associé est présent.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le gérant,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à disposition des associés au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de la gérance et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du gérant, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus au gérant de la Société de sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 54.987,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 54.987,26 euros

A titre de dividendes aux associés 30.000,00 euros

Solde en totalité au compte « autres réserves » 24.987,26 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 236.619,02 euros.

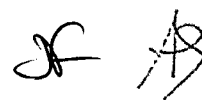
Le paiement des dividendes sera effectué à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle et au plus tard le 30 septembre 2023.

L'assemblée générale prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non-éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31.12.2021	60.000 €	-	60.000 €
31.12.2020	80.000 €	-	80.000 €
31.12.2019	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.



TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération allouée à Monsieur Jonathan Fonvielle, gérant de la Société, au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à un montant de 60.000 euros.

En outre, l'assemblée générale approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération du gérant :

- Cotisations obligatoires : 19.457 euros.
- Cotisations facultatives : 1.511,70 euros.

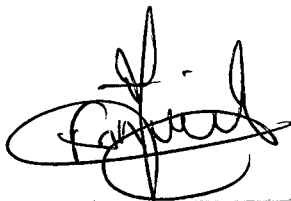
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

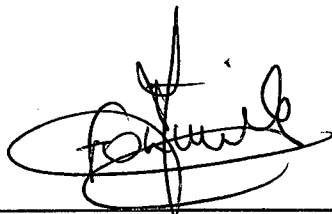
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.



JAK
Représentée par Monsieur Jonathan
Fonvielle



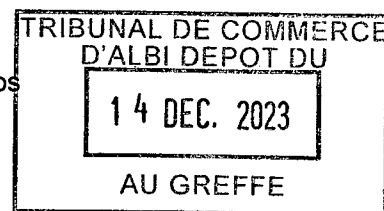
ALLUCLE
Représentée par Monsieur Stéphane
Aldebert



Monsieur Jonathan Fonvielle
Gérant non associé de la Société

A.C.P. MENUISERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 30.500 euros
Siège social : 3 chemin de Mézard, 81000 Albi
441 864 212 RCS Albi

(Ci-après la « Société »)



**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 54.987,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice en totalité au compte « autres réserves » 54.987,26 euros

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Montant <u>éligible</u> à l'abattement de 40%	Montant <u>non éligible</u> à l'abattement de 40%
31.12.2021	60.000 €	-	60.000 €
31.12.2020	80.000 €	-	80.000 €
31.12.2019	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

[.../...]

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et/ou représentés.

« certifié conforme »

Monsieur Jonathan Fonvieille
Gérant de la Société

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fonvieille'.

"certifié conforme"